

CHIENS AU TRAVAIL

B2B - WALLONIA



AVRIL 2021

GAÏA
Voice of the Voiceless

GAME CHANGERS



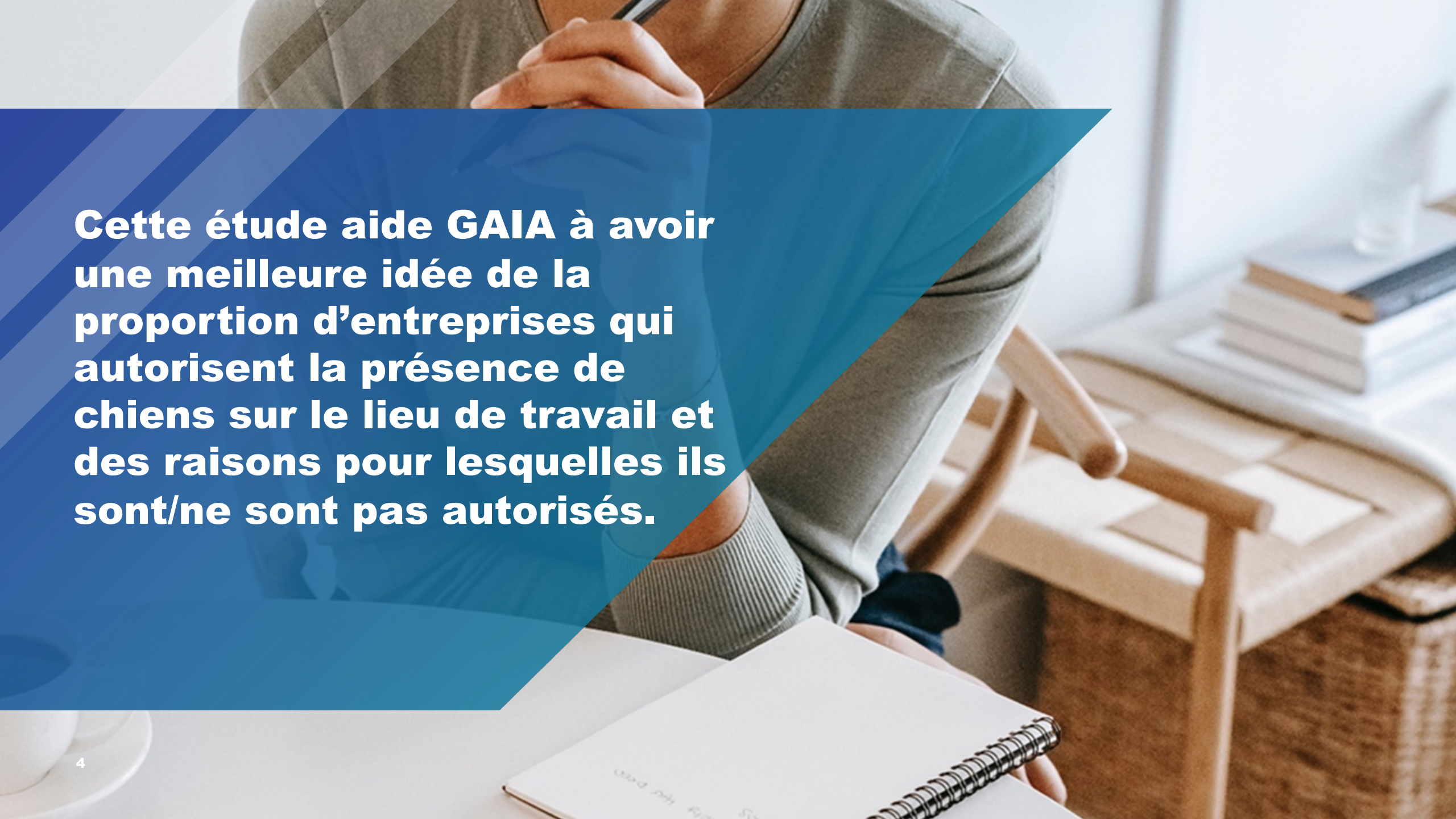
INHOUD

1. INTRODUCTION
2. RÉSULTATS
3. CONCLUSIONS

INTRODUCTION

1



A person is sitting at a desk, holding a pen over an open spiral notebook. The person is wearing a grey long-sleeved shirt and a watch on their left wrist. In the background, there is a wooden chair and a table with a stack of books and a glass. The scene is brightly lit, suggesting a study or office environment. A large blue diagonal overlay covers the left side of the image, containing white text.

Cette étude aide GAIA à avoir une meilleure idée de la proportion d'entreprises qui autorisent la présence de chiens sur le lieu de travail et des raisons pour lesquelles ils sont/ne sont pas autorisés.

MÉTHODOLOGIE

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON



Entreprises de 5 à 200 employés,
représentatives de Wallonie

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON



N = 100

QUOTA



- Nombre d'employés
- Secteur
- Province

MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES



Computer Assisted Telephone Interviews (CATI)

DURÉE MOYENNE DE L'ENTRETIEN



10 minutes

PÉRIODE DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN



23/03/2021 – 07/04/2021



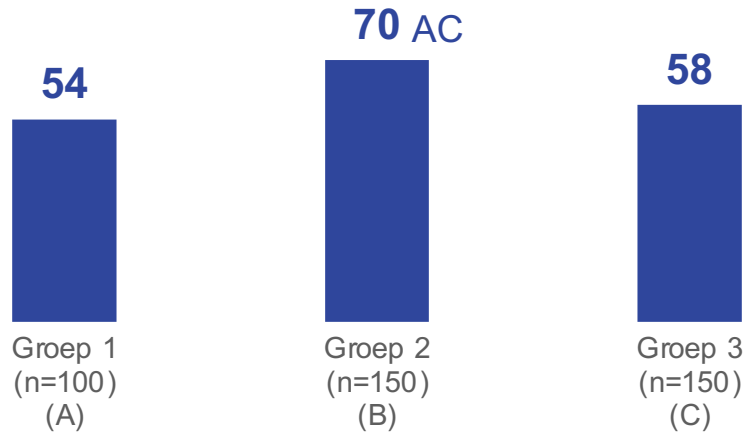
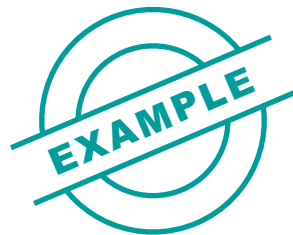
COMMENT LIRE LES RÉSULTATS

Tous les résultats rapportés sont des pourcentages (%), sauf mention contraire.

Les échantillons de petite taille, c.-à-d. < 30, sont indiqués par un astérisque (*).

Les différences significatives ont toujours été vérifiées sur la base d'un test de signification avec un niveau de fiabilité de 95%.

- Les différences significatives entre groupes sont indiquées par A, B, C, etc.
 - Les différences sont toujours indiquées à côté du résultat le plus élevé dans la comparaison.
 - Par exemple : l'indication AC pour le groupe 2 indique une différence significative entre 70% (B) et 54% (A), et entre 70% (B) et 58% (C).



***Petit échantillon!**



DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON (B2B)

FORME JURIDIQUE	
Entreprise privée	94
Service public	4
Profession libérale	1
Indépendant	0
Je ne sais pas	0

NOMBRE D'EMPLOYÉS	
5 – 10 employés	64
11 – 19 employés	14
20 – 49 employés	14
50 – 99 employés	8
100 – 199 employés	1
NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS	16,0

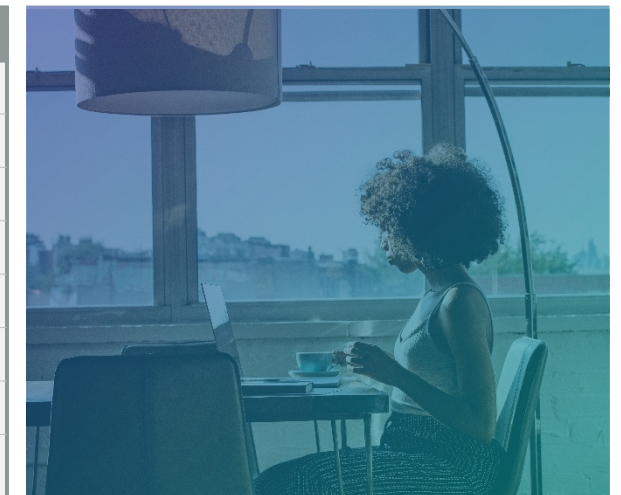
SECTEUR	
Primaire	3
Secondaire	39
Tertiaire (grossiste/ commerce de détail/ ...)	27
Tertiaire (logement et repas)	4
Tertiaire (autre)	14
Quartaire (public)	5

PROVINCES	
Liège	37
Namur	24
Hainaut	19
Brabant Wallon	14
Luxembourg	6

ÂGE DE L'ENTREPRISE	
0 – 10 ans	16
11 – 25 ans	29
26 – 50 ans	38
50+ ans	18
NOMBRE MOYEN D'ANNÉES	36,7

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	
1 établissement	83
2 – 5 établissements	13
6 – 10 établissements	4
Plus de 10 établissements	1
Je ne sais pas	0

TYPE D'ÉTABLISSEMENT	
Bureaux	100
Entrepôt	45
Magasin	32
Activité sur la route	17
Atelier	17
Usine	10
Restaurant / hôtel	1
NOMBRE MOYEN DE RÉPONSES	2,2

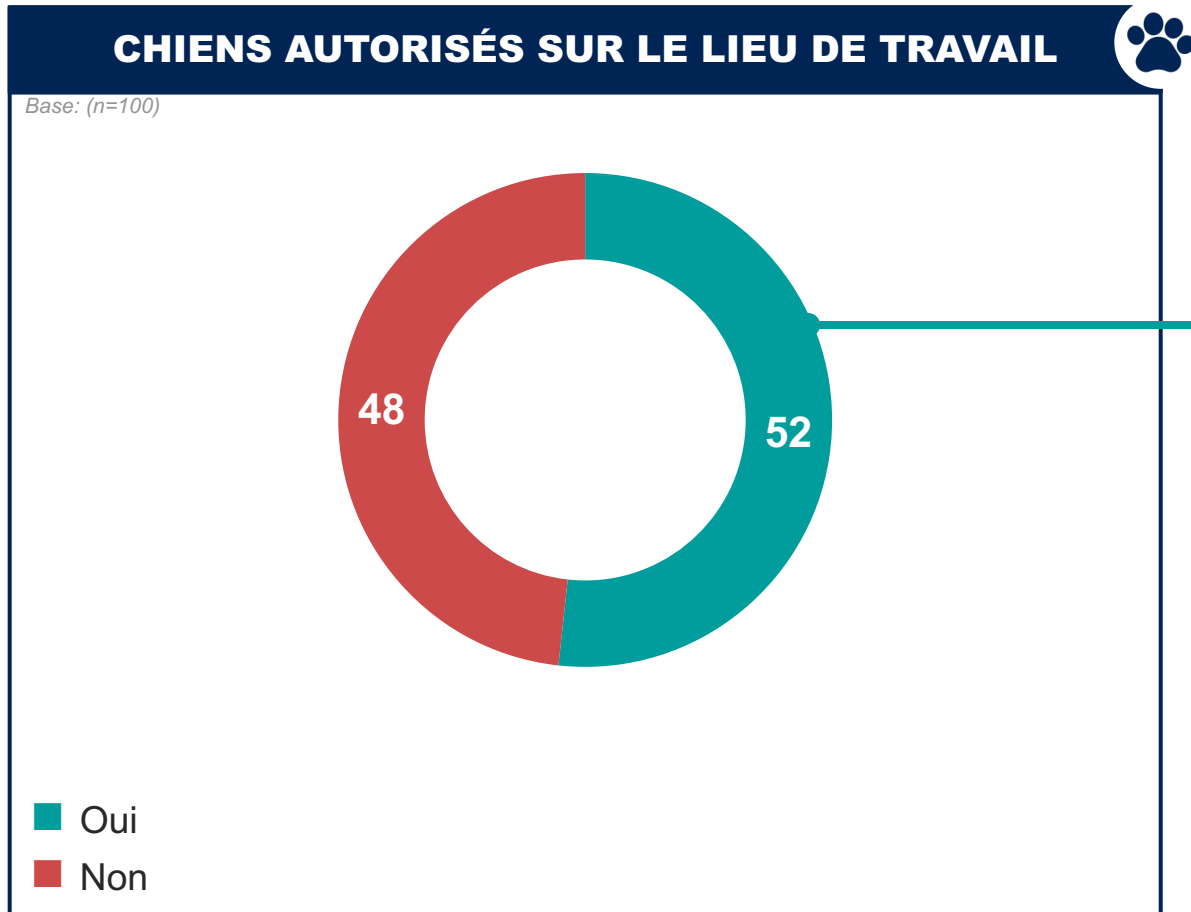


RÉSULTATS

2

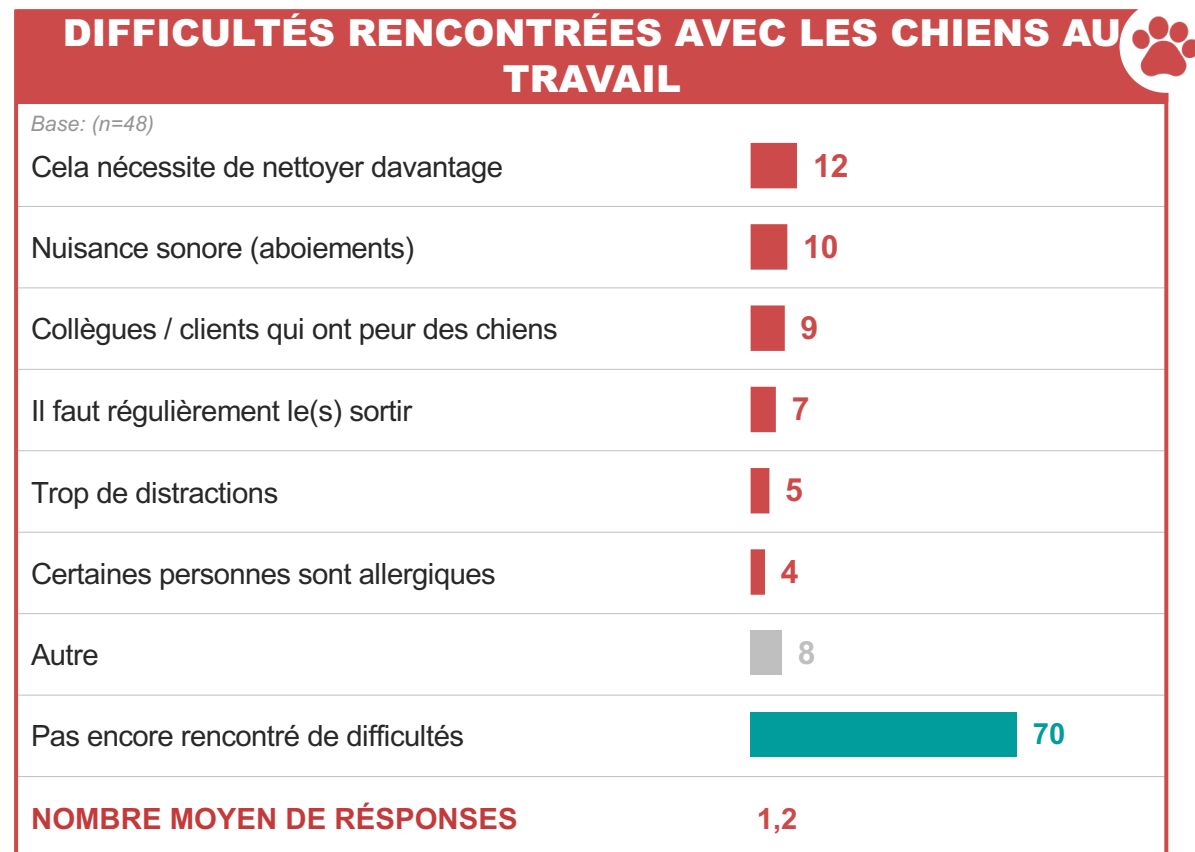
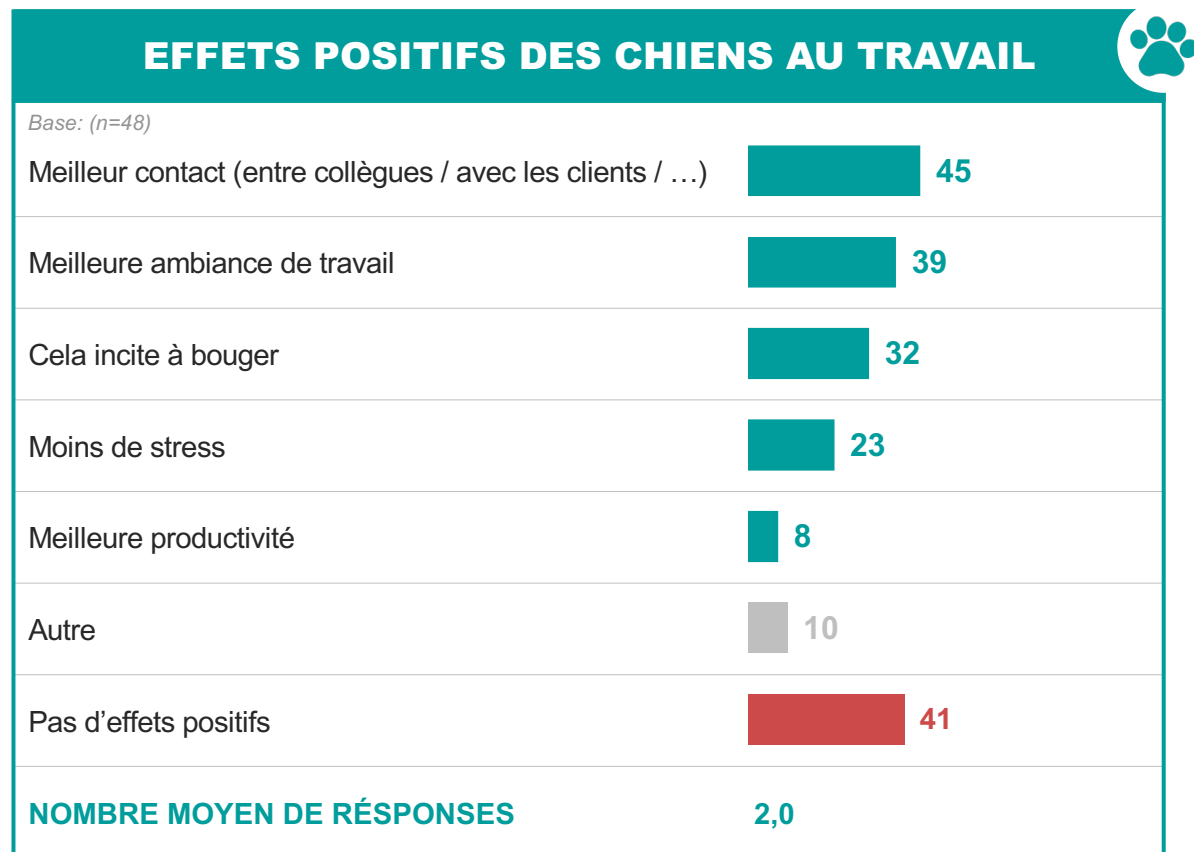
CHIENS AUTORISÉS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les chiens sont autorisés sur le lieu de travail dans plus de la moitié des entreprises wallonnes. La principale raison pour laquelle les chiens sont autorisés sur le lieu de travail est de ne pas devoir les laisser seuls à la maison toute la journée. Une deuxième raison importante est que cela crée une meilleure ambiance de travail.



EFFETS POSITIFS ET DIFFICULTÉS DES CHIENS AU TRAVAIL

Les entreprises wallonnes voient plusieurs effets positifs au fait d'emmener son chien au travail, comme un meilleur contact, une meilleure ambiance de travail, le fait que cela incite à bouger et moins de stress. 7 entreprises sur 10 n'ont encore rencontré aucune difficulté. S'il y a eu des difficultés, elles se rapportaient le plus souvent au nettoyage supplémentaire qu'entraîne la présence d'un chien sur le lieu de travail.





TYPE DE CHIENS AUTORISÉS AU TRAVAIL

Dans plus de la moitié des entreprises wallonnes où la présence de chiens est autorisée, c'est le chien du ou des gérants qui est présent. Dans près de 4 entreprises sur 10, il s'agit du chien de l'un des employés. Il ne s'agit de clients qui emmènent leur chien que dans seulement 12% des cas.

Un/des chien(s) du ou des gérants  52

Un/des chien(s) du ou des travailleurs  39

Un/des chien(s) du ou des clients  12

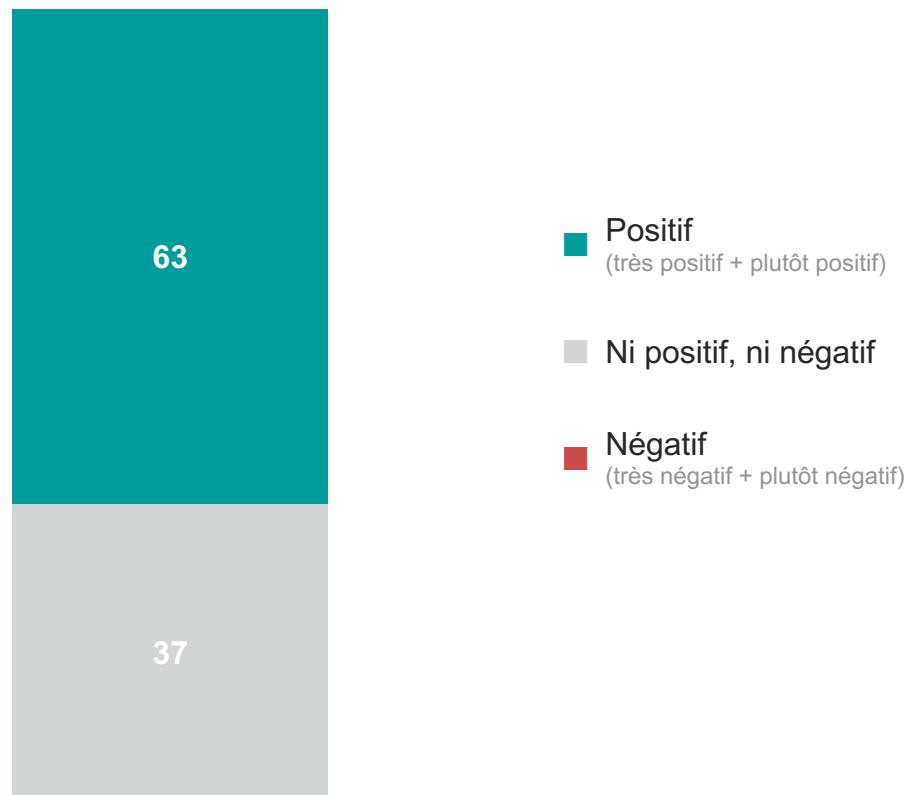
un/des chien(s) spécialement adopté(s) comme chien(s) de bureau  9

Je ne sais pas  5



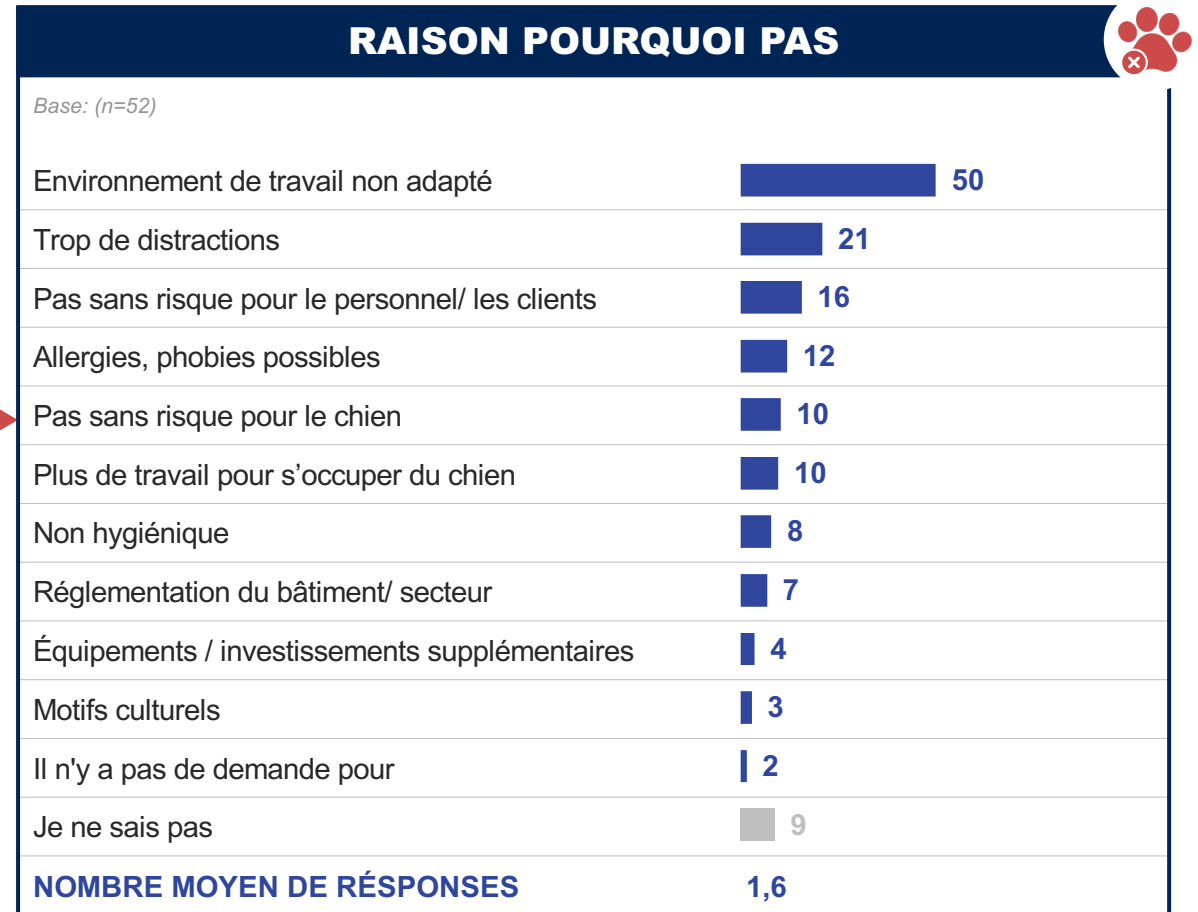
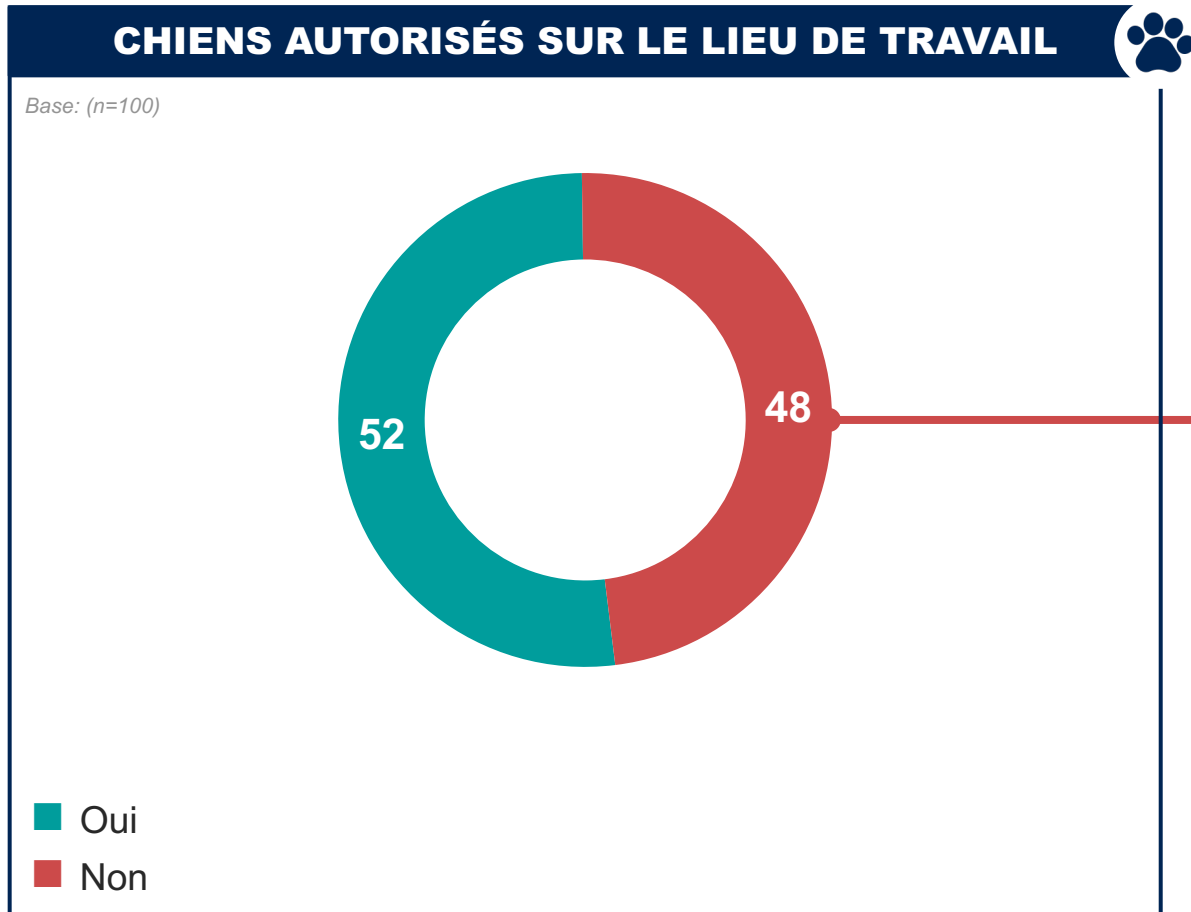
RÉACTION DES COLLÈGUES À L'IDÉE D'EMMENER UN CHIEN AU TRAVAIL

Dans plus de 3 entreprises wallonnes sur 5 où la présence de chiens est autorisée, les collègues réagissent positivement à la présence d'un chien.



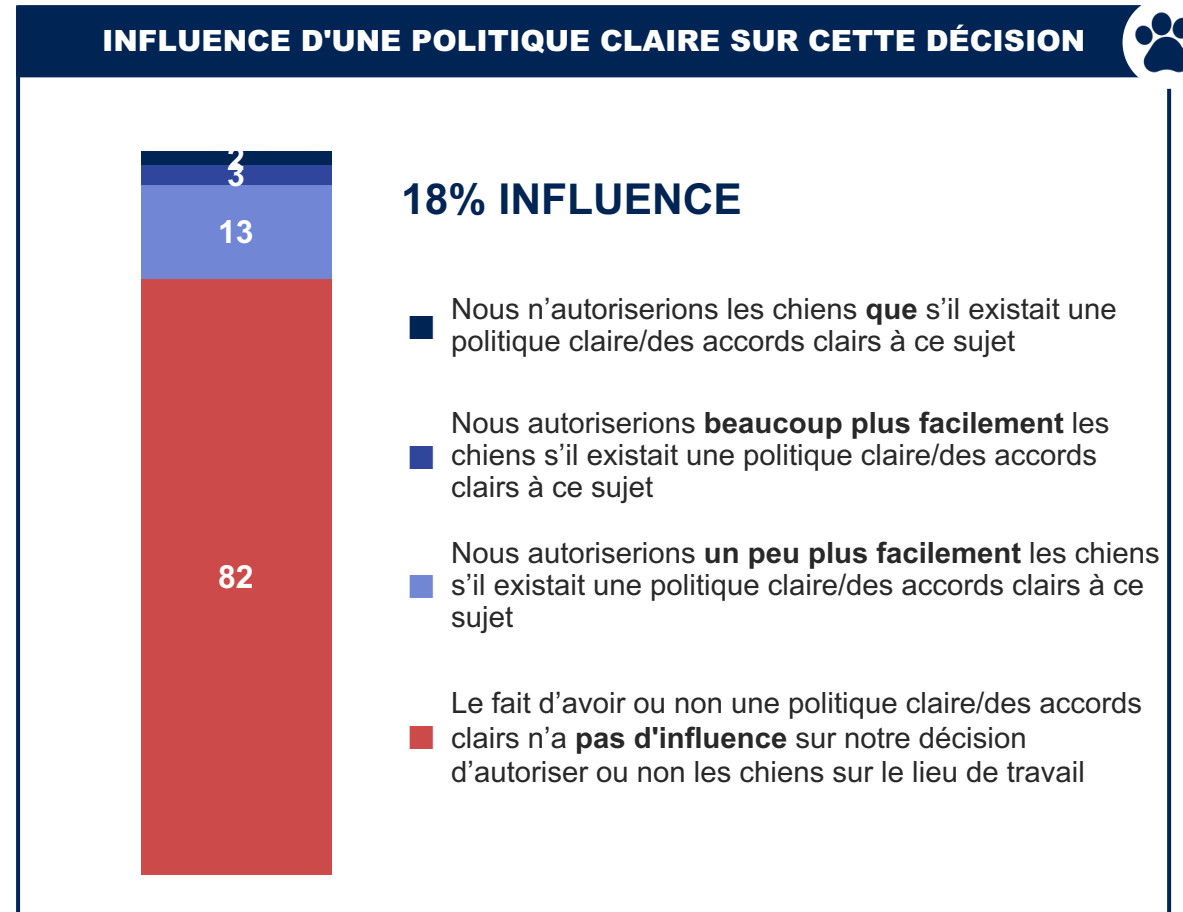
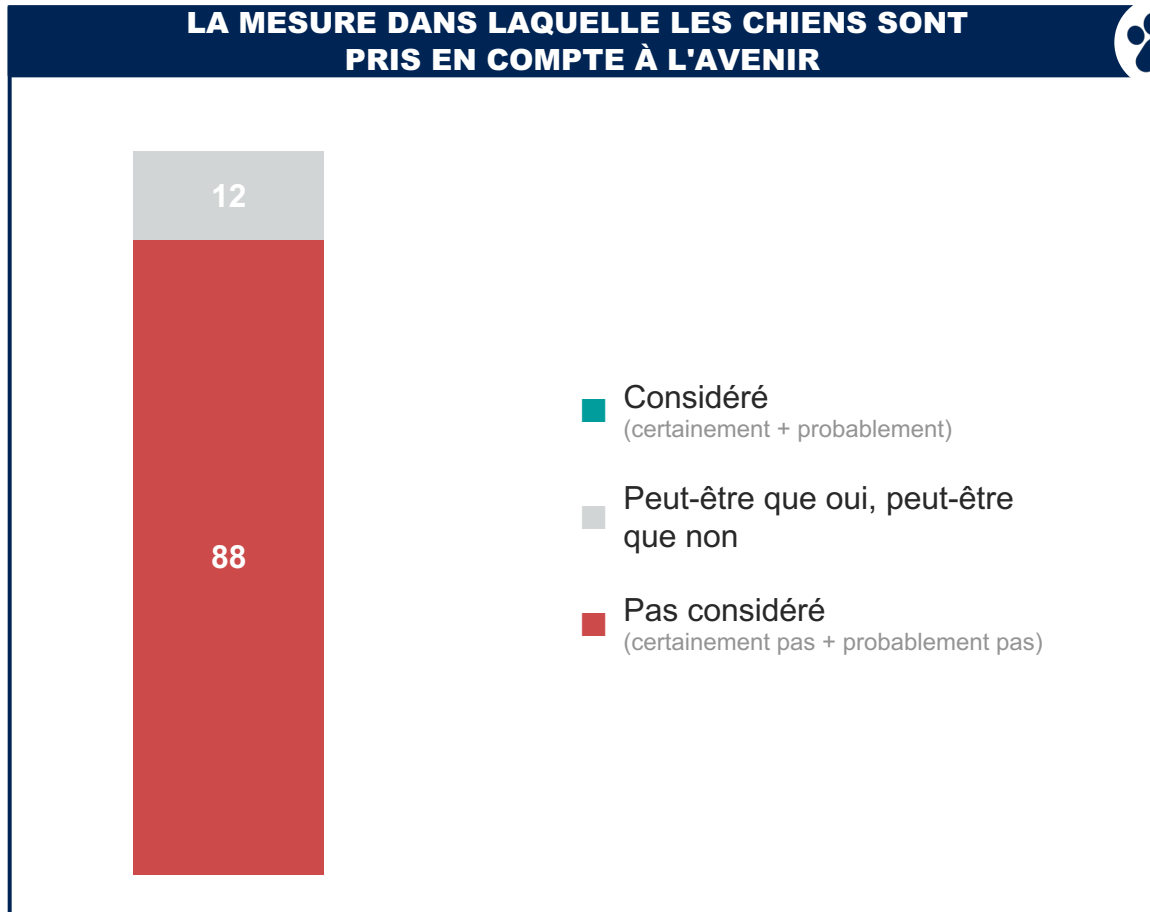
RAISONS POUR LESQUELLES LES CHIENS NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La moitié des entreprises wallonnes où les chiens ne sont pas autorisés indiquent comme principale raison à cet égard qu'il ne s'agit pas d'un environnement de travail approprié. De plus, un chien au travail créerait trop de distractions.



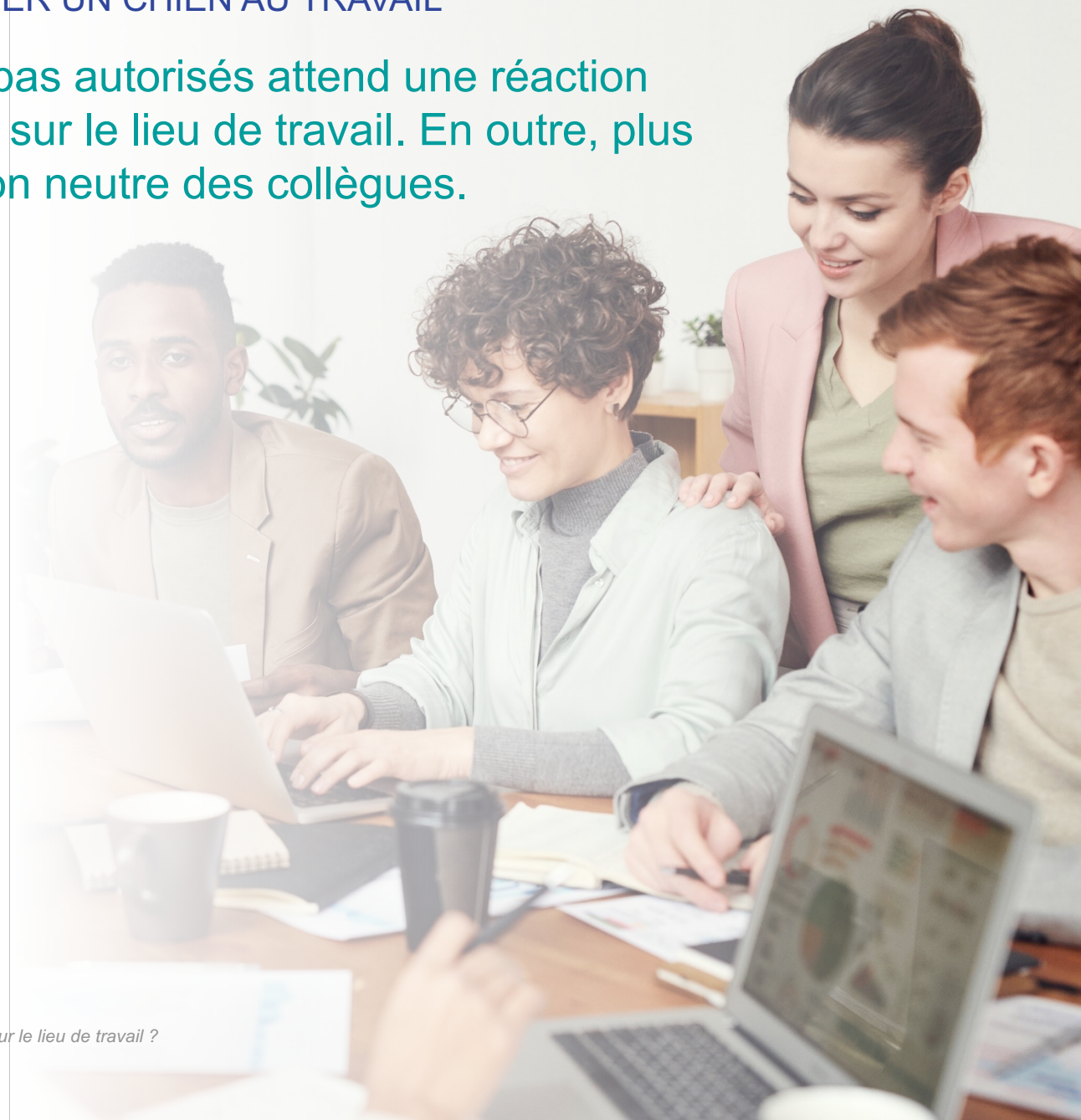
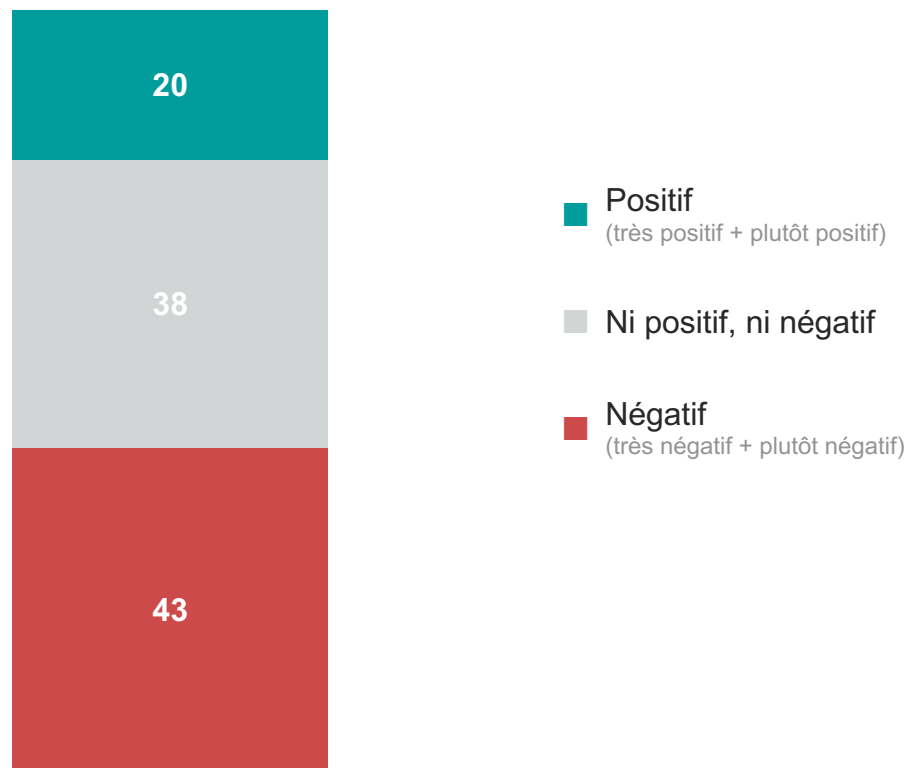
PRISE EN COMPTE DES CHIENS À L'AVENIR/ INFLUENCER LA POLITIQUE DE PRISE EN COMPTE

12% des entreprises wallonnes où les chiens ne sont pas autorisés au travail, n'excluent pas l'idée d'autoriser les chiens au travail à l'avenir. Pour 18% des entreprises wallonnes, une politique claire pourrait avoir une influence positive sur leur décision d'autoriser les chiens.



RÉACTION ATTENDUE DES COLLÈGUES À L'IDÉE D'AMENER UN CHIEN AU TRAVAIL

1 entreprise wallonne sur 5 où les chiens ne sont pas autorisés attend une réaction positive des collègues au fait d'emmener un chien sur le lieu de travail. En outre, plus d'un tiers de ces entreprises s'attend à une réaction neutre des collègues.

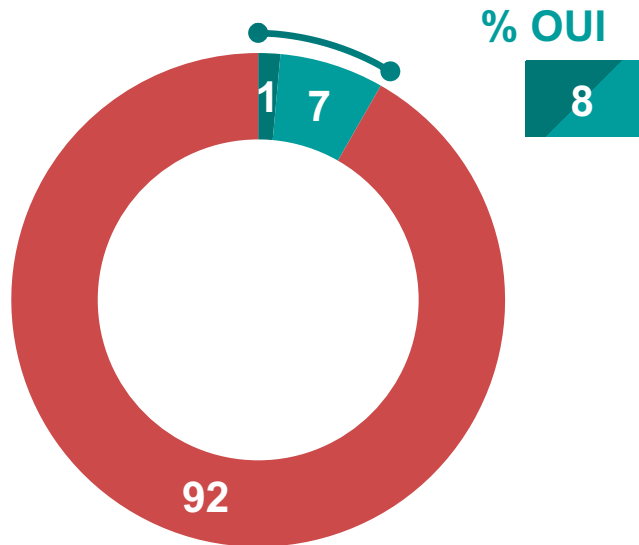





RÉGLEMENTATION

8% des entreprises wallonnes disposent d'une politique spécifique concernant les chiens sur le lieu de travail. Si cette politique existe, elle indique principalement si les chiens sont ou non autorisés.

UNE POLITIQUE SPÉCIFIQUE SUR LES CHIENS AU TRAVAIL?

Base: (n=100)



-  Oui, c'est écrit dans notre politique d'entreprise ou politique
-  Oui, mais ce n'est pas écrit
-  Non

CE QUI EST INCLUS DANS LA POLITIQUE?

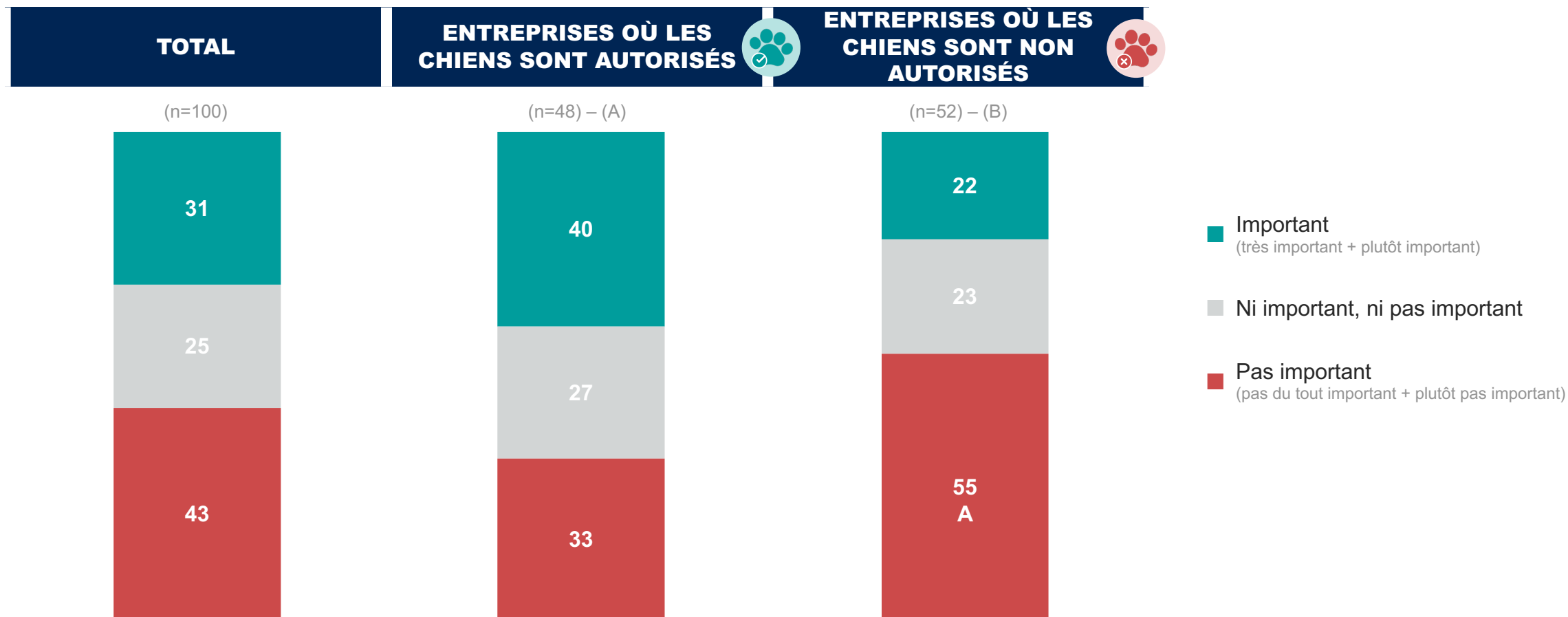
Base: (n=9*)

Si c'est ou non autorisé	 34
Comportement du chien	 12
Mesures d'hygiène	 10
Risques liés au fait d'emmener un chien	 10
Espace pour le chien	0
Autorisé des jours/moments spécifiques	0
Autre	 41
Je ne sais pas	 15
NOMBRE MOYEN DE RÉPONSES	1,2

***Petit échantillon!**

DEGRÉ D'IMPORTANCE D'AVOIR UNE POLITIQUE CLAIRE

Pour 3 entreprises wallonnes sur 10, l'existence d'une politique claire concernant les chiens sur le lieu de travail, est importante. L'importance de l'existence d'une telle politique augmente pour les entreprises qui autorisent la présence de chiens sur le lieu de travail.



AFFIRMATIONS (1/2)

Les entreprises wallonnes où les chiens sont autorisés sont plus souvent d'accord avec le fait qu'il est préférable d'emmener son chien au travail que de le laisser seul à la maison. Elles sont aussi plus souvent d'accord avec le fait que la présence de chiens sur le lieu de travail réduit le stress et améliore l'image de l'entreprise. Les entreprises où les chiens ne sont pas autorisés pensent moins souvent que la présence de chiens sur le lieu de travail améliore l'image de l'entreprise.

- Pas d'accord (plutôt pas d'accord + pas du tout d'accord)
- Ni d'accord, ni pas d'accord
- D'accord (tout à fait d'accord + plutôt d'accord)



AFFIRMATIONS (2/2)

Les entreprises wallonnes où les chiens ne sont pas autorisés sur le lieu de travail sont plus enclines à penser que la présence d'un chien crée trop de distractions et génère du travail supplémentaire. Les entreprises où les chiens sont autorisés trouvent justement que cela n'est pas le cas.

- Pas d'accord (plutôt pas d'accord + pas du tout d'accord)
- Ni d'accord, ni pas d'accord
- D'accord (tout à fait d'accord + plutôt d'accord)



CONCLUSIONS

3

CONCLUSIONS

1 PRÈS DE LA MOITIE DES ENTREPRISES WALLONNES AUTORISENT LES CHIENS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La principale raison pour laquelle les chiens sont autorisés sur le lieu de travail est de ne pas devoir les laisser seuls à la maison toute la journée.

2 DANS 4 ENTREPRISES WALLONNES SUR 10 OÙ LES CHIENS SONT AUTORISÉS, CELA ENTRAÎNE UNE MEILLEURE AMBIANCE DE TRAVAIL

Près de 4 entreprises wallonnes sur 10 où les chiens sont autorisés sur le lieu de travail, rapportent qu'il y a une meilleure ambiance de travail. Les entreprises remarquent également que la présence de chiens sur le lieu de travail, engendre un meilleur contact entre collègues ou avec les clients, incite à bouger et réduit le stress.

3 7 ENTREPRISES WALLONNES SUR 10 OÙ LES CHIENS SONT AUTORISÉS, SIGNALENT NE PAS ENCORE AVOIR RENCONTRÉ DE DIFFICULTÉS

7 entreprises sur 10 signalent ne pas encore avoir rencontré de difficultés. S'il y a eu des difficultés, elles se rapportaient le plus souvent au nettoyage supplémentaire qu'entraîne la présence d'un chien sur le lieu de travail.

4 12% DES ENTREPRISES WALLONNES QUI N'AUTORISENT PAS LES CHIENS ACTUELLEMENT, N'EXCLUENT PAS L'IDÉE D'AUTORISER LES CHIENS À L'AVENIR

Dans les entreprises wallonnes où les chiens ne sont pas autorisés, 12% hésite encore à autoriser ou non les chiens. La moitié des entreprises wallonnes où les chiens ne sont pas autorisés, indiquent comme principale raison à cet égard qu'il ne s'agit pas d'un environnement de travail approprié. De plus, un chien au travail créerait trop de distractions pour le personnel/les clients.

5 SEULEMENT 8% DES ENTREPRISES WALLONNES DISPOSENT D'UNE POLITIQUE CLAIRE CONCERNANT LES CHIENS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Si cette politique existe, elle indique principalement si les chiens sont ou non autorisés. Un peu moins de 1 entreprise sur 5 où les chiens ne sont pas autorisés sur le lieu de travail indique qu'une politique claire pourrait les inciter à envisager d'autoriser les chiens dans le futur.

THANK YOU!

GEERT FRANCKEN

Service Line Director

✉ Geert.Francken@ipsos.com

☎ +32 3 613 00 57

CINDY VERBRUGGEN

Research Consultant MSU

✉ Cindy.Verbruggen@ipsos.com

☎ +32 9 216 22 09

GAME CHANGERS



**BE
SURE.
MOVE
FASTER.**

GAME CHANGERS



ABOUT IPSOS

Ipsos is the third largest market research company in the world, present in 90 markets and employing more than 18,000 people.

Our research professionals, analysts and scientists have built unique multi-specialist capabilities that provide powerful insights into the actions, opinions and motivations of citizens, consumers, patients, customers or employees. Our 75 business solutions are based on primary data coming from our surveys, social media monitoring, and qualitative or observational techniques.

“Game Changers” – our tagline – summarizes our ambition to help our 5,000 clients to navigate more easily in our deeply changing world.

Founded in France in 1975, Ipsos is listed on the Euronext Paris since July 1st, 1999. The company is part of the SBF 120 and the Mid-60 index and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA,
Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

GAME CHANGERS

In our world of rapid change, the need for reliable information to make confident decisions has never been greater.

At Ipsos we believe our clients need more than a data supplier, they need a partner who can produce accurate and relevant information and turn it into actionable truth.

This is why our passionately curious experts not only provide the most precise measurement, but shape it to provide True Understanding of Society, Markets and People.

To do this we use the best of science, technology and know-how and apply the principles of security, simplicity, speed and substance to everything we do.

So that our clients can act faster, smarter and bolder. Ultimately, success comes down to a simple truth:
You act better when you are sure.